

CAHIER DES CHARGES DES TROPHÉES SENIORS 2012

1. LIGUE

La Ligue a toute autorité pour surveiller la mise en application et le respect de ce cahier des charges et éventuellement le modifier.

2. CLUB

Le club doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- disposer d'un terrain de 18 trous homologué et étalonné,
- être informatisé avec le logiciel fédéral "RMS Clubs",

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

Le club devrait communiquer la liste des inscrits au plus tard une semaine avant le début l'épreuve.

Le club devra envoyer la sauvegarde de la compétition à l'adresse suivante : ligue.golf.languedoc@wanadoo.fr à l'attention de Jean-Max DECOURT.

3. JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Trophées Seniors antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.
- avoir 50 ans ou plus pour les dames et 55 ans ou plus pour les messieurs à la veille de l'épreuve.

Le certificat médical doit être enregistré à la ffgolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi : L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUEE LORS DU CONTROLE DES INSCRITS.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

4. ENCADREMENT

Le club organisateur pourra prévoir la présence d'un arbitre en accord avec la ligue.

Les frais des arbitres (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du club organisateur.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est sous la responsabilité du comité d'épreuve mis en place par la commission sportive du club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve.

Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

6. ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires - practice - proshop - bar avec petit déjeuner : 1 heure avant le 1er départ

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, deux cornes de brume au minimum pour ce type de signaux.

Starter : Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition.

Tableau officiel : Mettre à disposition un tableau officiel de dimension minimum de 2 X 1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires fixés par le Club.

Départs membres ou green-fees : Aucun départ avant le 1er départ de l'épreuve.

Recording : Une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir § 8 Le jeu lent)

Marques de départ : les marques de départ doivent obligatoirement respecter les critères d'étalonnage du terrain.

7. FORME DE JEU

L'épreuve doit se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play. Un cut ne doit donc pas intervenir après le 1er tour.

Si par la suite un tableau de match play est organisé, seuls les résultats du stroke play seront comptabilisés pour la gestion du Mérite Senior.

Les Clubs, dans l'annonce et le règlement de leur Trophée Seniors, doivent clairement indiquer les index ou les statuts sportifs admis à participer à l'épreuve ainsi nommée.

Limite d'index : Inférieur à 15,4 pour les messieurs et 18,4 pour les dames à la date de clôture des inscriptions. Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 10% du champ des joueurs autorisé pour la période. (Pour ces Wild Cards, index max 18,4 Messieurs et 21,4 Dames).

Si le Club organisateur souhaite restreindre le champ des joueurs, il peut le faire en abaissant l'index maximum autorisé après accord de la Ligue. Il doit alors toujours respecter l'écart de 3 points d'index entre les messieurs et les dames.

Si le champ des joueurs est toujours trop important, les joueurs seront retenus en prenant en compte d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, l'index puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Découpage des séries :

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé.

Marques de départ :

Selon les caractéristiques du terrain et les conditions de jeu, **le comité de l'épreuve** a le choix entre tous les repères pour les Messieurs et les Dames.

Recommandation de la ffgolf : Privilégier les repères 3 (Jaunes) pour les Messieurs et les repères 5 (Rouges) pour les Dames.

Tirage des départs et cadence de jeu :

- Les départs doivent se faire du trou n°1. Toutefois, pour les Trophée Seniors de plus de deux tours, les départs organisés depuis 2 tees différents sont autorisés.

Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes. De plus, lorsque les départs sont organisés depuis 2 tees différents, ils seront croisés pour le 2ème tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

- Lors du 1er tour, le tirage devrait se faire par tranches horaires en respectant l'ordre des index (croissant ou décroissant) à l'intérieur de ces tranches (4 tranches horaires maximum).

- Lors du 2ème tour d'un Trophée Seniors de 2 jours, ou lors du 3ème et 4ème tour d'un Trophée Seniors de plus de 2 jours, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, dames et messieurs séparément (on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de dames et de messieurs).

Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off "trou par trou". En cas d'impossibilité absolue de play-off, le classement avec départage informatique deviendra officiel.

Aucun nom de sponsor ne peut figurer sur le Calendrier National Seniors. Les noms de personnes ne sont acceptés que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.
La présence des logos ffgolf et/ou Ligue dont fait partie le Club organisateur est obligatoire

8. JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la ffgolf s'applique (lire § 1.3-1 du Vademecum).

9. DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 80 Euros
- pour 3 jours de compétition : 100 Euros
- pour 4 jours de compétition : 120 Euros

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

10. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES JOUEURS

Qu'ils soient français ou étrangers, les conditions de prise en charge des frais sont strictement précisées dans les Règles du Statut d'Amateur (Règle 4-2).

Il appartient au Club organisateur d'obtenir les autorisations préalables indispensables.

11. PRIX

La valeur des prix doit strictement se conformer aux Règles du Statut Amateur.

12. FORFAITS (SCRATCHS)

Le joueur peut annuler sa participation à un Trophée Seniors jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

13. RESULTATS

Les résultats doivent impérativement être envoyés, dans un délai de 48 heures après la clôture du Trophée Seniors, depuis "RMS Clubs" vers le centre serveur fédéral "FLEOLE" et publiés sur le site Internet de la ffgolf.

14. PREPARATION DU TERRAIN

Piquetage, marquage et règles locales ; position des drapeaux et marques de départs : le Comité de l'épreuve est responsable de ces préparations.